

L'insertion professionnelle des diplômé.e.s de l'UCP



Résultats des enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômé.e.s de l'UCP

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Chaque année, l'**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)** réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômé.e.s de l'université à 6, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête portant sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s à 30 mois de licence professionnelle et de master s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes annuelles coordonné par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche et administré par les universités.

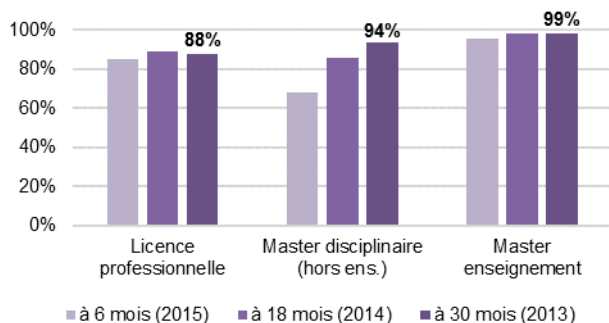
Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômé.e.s de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète, disponible pour l'ensemble de nos futur.e.s diplômé.e.s.

Champ UCP : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2013

Diplôme	Effectif de diplômé.e.s	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle	763	55 %	47 %
Master disciplinaire	1 070	52 %	53 %
Master enseignement	576	52 %	82 %

Une insertion progressive et réussie

Evolution du taux d'insertion*
des diplômé.e.s de l'UCP par diplôme (en %)



Le **taux d'insertion** rapporte le nombre de diplômé.e.s en emploi au nombre de diplômé.e.s en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2013, **94 % des diplômé.e.s entrée.e.s dans la vie active sont en emploi.**

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'UCP

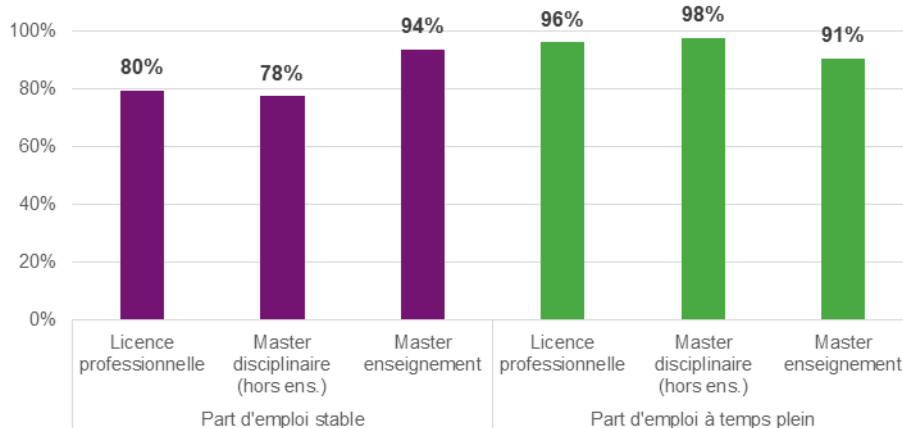
78 % d'emploi stable pour les diplômé.e.s de master en emploi

Les conditions d'emploi des **masters enseignement** sont fortement liés à la réussite aux concours de l'Éducation nationale.

L'**emploi stable** regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleur.se.s indépendant.e.s

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master enseignement à l'UCP en 2013, **94 % des diplômé.e.s entrée.e.s dans la vie active occupent un emploi stable.**

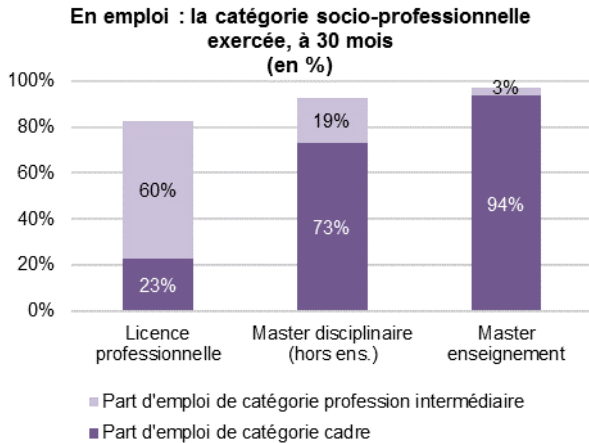
En emploi : conditions d'emploi à 30 mois des diplômé.e.s de l'UCP (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'UCP

En emploi

73 % DES DIPLOMÉ.E.S DE MASTER EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE

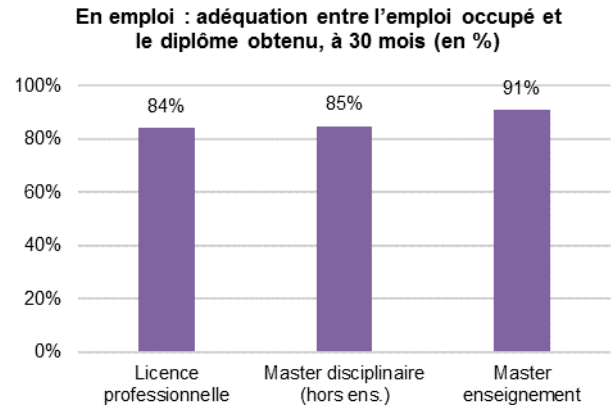


Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s de master 2013 de l'UCP

L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé.e en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2013, **73 % des diplômé.e.s entrée.e.s dans la vie active occupent un emploi de niveau cadre.**

APPRECIATION EN MASTER : 85 % D'ADEQUATION ENTRE L'EMPLOI OCCUPE ET LE DIPLOME



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s de master 2013 de l'UCP

L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé.e via une échelle d'attitude.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2013, **85 % des diplômé.e.s entrée.e.s dans la vie active déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu**

LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN EST DE 2 000 EUROS PAR MOIS, 30 MOIS APRES UN MASTER

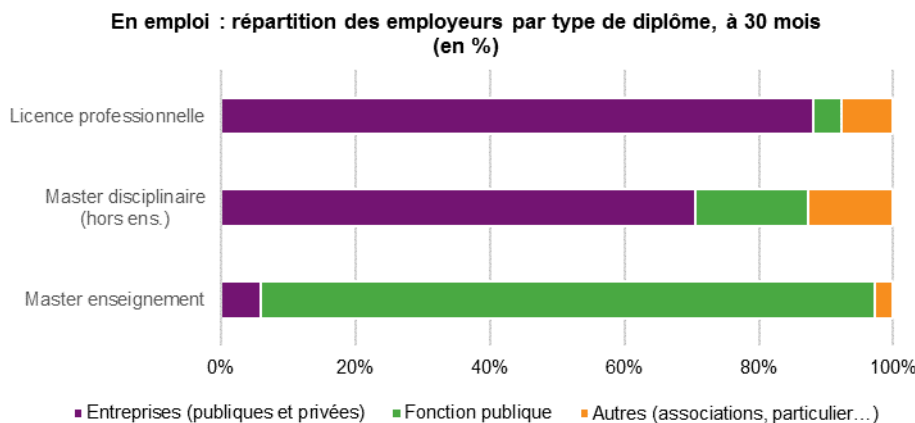
Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)
Licence professionnelle	1 700
Master disciplinaire (hors ens.)	2 000
Master enseignement	1 730

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'UCP

Le salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Par exemple, la moitié des diplômé.e.s de licence professionnelle ont un salaire net mensuel supérieur à 1 700 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 1 700 €.

Ce montant est donné en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômé.e.s en emploi.

UN EMPLOI EN ENTREPRISE POUR UNE GRANDE MAJORITÉ, 30 MOIS APRES UN MASTER



Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2013, **70 % des diplômé.e.s entrée.e.s dans la vie active occupent un emploi au sein d'une entreprise.**

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'UCP

Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s de master 2013 : Des résultats très positifs pour l'UCP

Attention : les résultats publiés dans les communications de l'OVE (page précédente) ne sont pas comparables avec les résultats issus de l'enquête nationale. En effet, alors que l'UCP enquête l'ensemble de ses diplômé.e.s, le ministère étudie un champ réduit de diplômé.e.s, âgé.e.s de moins de 30 ans, de nationalité française, inscrit.e.s en formation initiale, hors reprise d'étude, ni poursuite dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.

Ainsi pour l'enquête 2015, le ministère interroge 71 % de nos diplômé.e.s de licence professionnelle et 61 % des diplômé.e.s de master.

Cela explique les écarts de résultats observés.

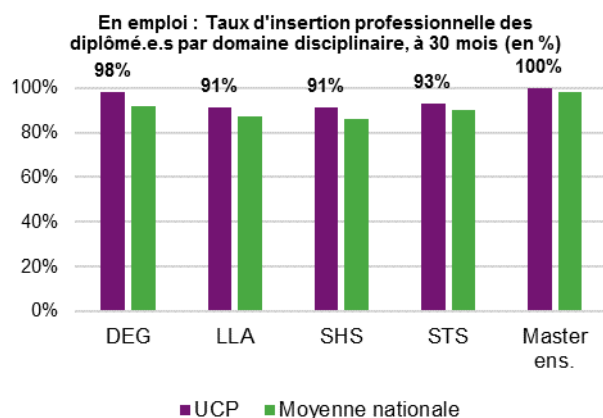
Par ailleurs, le ministère ne publie par établissement que des indicateurs disciplinaires et non d'indicateurs agrégés. **Pour les comparaisons avec d'autres établissements, il convient de se référer aux résultats du ministère** (page ci-contre).

Position de l'UCP : Les indicateurs d'insertion professionnelle de l'UCP sont comparés aux autres universités ayant suffisamment de diplômé.e.s répondant.e.s pour publier des résultats par domaine disciplinaire.

Champ ministère : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2013

Master	Effectif de diplômé.e.s	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Droit-Economie-Gestion (DEG)	204	57 %	58 %
Lettres-Langues-Arts (LLA)	66	64 %	64 %
Sciences Humaines et sociales (SHS)	112	60 %	64 %
Sciences-Technologies-Santé (STS)	156	68 %	32 %
Master enseignement (master ens.)	295	63 %	88 %

Des taux d'insertion supérieurs à la moyenne nationale



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 1 ^{er} sur 12	DEG : 1 ^{er} sur 59
LLA : 4 ^{ème} sur 8	LLA : 10 ^{ème} sur 30
SHS : 6 ^{ème} sur 14	SHS : 9 ^{ème} sur 52
STS : 3 ^{ème} sur 11	STS : 13 ^{ème} sur 54
Enseignement : 1 ^{er} sur 3	Enseignement : 1 ^{er} sur 40

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'université

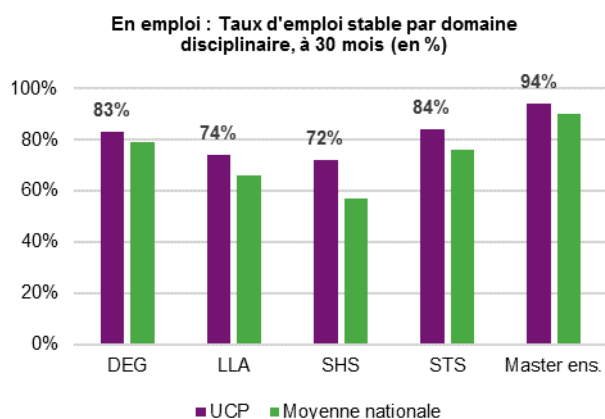
Les résultats de l'enquête nationale sont très positifs pour l'UCP et ce quel que soit le domaine disciplinaire.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois par grands domaines varie de 91 % à 100 % pour les diplômé.e.s de master de l'UCP de 2013.

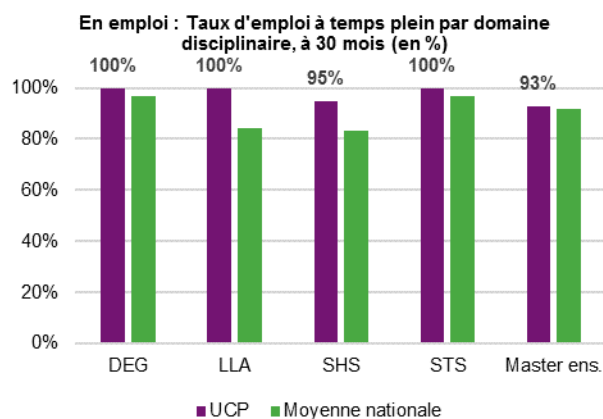
Lecture : Dans le domaine disciplinaire de Droit-Économie-Gestion, 98 % des diplômé.e.s de 2013 de l'UCP entré.e.s dans la vie active sont en emploi, ce qui classe l'UCP en première position parmi les 12 universités en région Ile-de-France concernées par ce domaine disciplinaire.

Avec de bonnes conditions d'emploi

Stabilité de l'emploi occupé



Quotité de travail

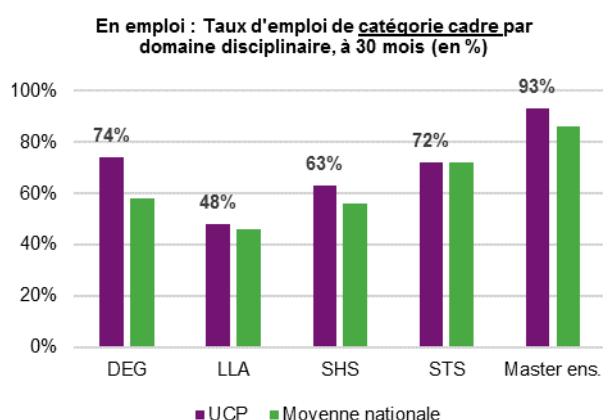


Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'université

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 3 ^{ème} sur 11	DEG : 13 ^{ème} sur 57
LLA : 4 ^{ème} sur 8	LLA : 7 ^{ème} sur 28
SHS : 2 ^{ème} sur 12	SHS : 4 ^{ème} sur 46
STS : 5 ^{ème} sur 10	STS : 12 ^{ème} sur 50
Enseignement : 3 ^{ème} sur 5	Enseignement : 10 ^{ème} sur 40

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 1 ^{er} sur 11	DEG : 1 ^{er} sur 57
LLA : 1 ^{er} sur 8	LLA : 1 ^{er} sur 28
SHS : 4 ^{ème} sur 12	SHS : 6 ^{ème} sur 46
STS : 1 ^{er} sur 10	STS : 1 ^{er} sur 50
Enseignement : 5 ^{ème} sur 5	Enseignement : 17 ^{ème} sur 39

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi occupé



Niveau de salaire de l'emploi occupé

Domaine disciplinaire du master	Salaire net médian à temps plein (en €)	
	UCP	Moyenne nationale
DEG	2 340 €	2 000 €
LLA	1 780 €	1 680 €
SHS	1 990 €	1 670 €
STS	2 140 €	2 000 €
Enseignement	1 730 €	1 730 €

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2015 des diplômé.e.s 2013 de l'université

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 4 ^{ème} sur 11	DEG : 5 ^{ème} sur 57
LLA : 5 ^{ème} sur 8	LLA : 14 ^{ème} sur 28
SHS : 5 ^{ème} sur 12	SHS : 12 ^{ème} sur 45
STS : 7 ^{ème} sur 10	STS : 22 ^{ème} sur 50
Enseignement : 1 ^{er} sur 5	Enseignement : 7 ^{ème} sur 40

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 4 ^{ème} sur 11	DEG : 4 ^{ème} sur 55
LLA : 3 ^{ème} sur 7	LLA : 4 ^{ème} sur 21
SHS : 3 ^{ème} sur 12	SHS : 4 ^{ème} sur 41
STS : 8 ^{ème} sur 9	STS : 8 ^{ème} sur 45
Enseignement : 5 ^{ème} sur 5	Enseignement : 14 ^{ème} sur 37